



NOTES

Soumis par Markku Peuhkurinen, secrétaire-trésorier de l'ACAB

Pour mon premier article de la présente saison, je voulais d'abord parler de la perte d'un ami et collègue, le président sortant Don Cline. Don était membre de l'exécutif depuis 10 ans. Au cours d'une présence aussi longue, on en vient à tisser non seulement des liens professionnels, mais aussi des amitiés durables avec les autres membres de l'exécutif. Don avait été une personne méticuleuse au cours de sa carrière d'arbitre et les mêmes qualités qu'il a mises en œuvre à ce titre se sont manifestées dans ses rôles de vice-président, de président et de président sortant. Don va certainement me manquer comme collègue et ami. Dave Morphy a repris le flambeau comme président sortant et je suis ravi de travailler avec lui.

Le nombre des membres de l'ACAB se maintient solidement à plus de 4 000. J'ai le plaisir de faire part que les provinces sont maintenant diligentes à soumettre leurs listes et leurs cotisations. Les listes sont acheminées à Canada Basketball (CB), car les arbitres sont maintenant membres de CB avec une cotisation annuelle de 5,00\$. Au sein de la hiérarchie du basketball, l'ACAB jouit maintenant d'un statut égal à celui des organismes provinciaux de régie et est le seul organisme d'arbitres à bénéficier d'un tel statut tout en demeurant une entité autonome. La relation avec CB et les autres partenaires que sont le Sport interuniversitaire canadien (SIC) et l'Association canadienne du sport collégial (ACSC) est excellente. L'exécutif se réjouit de l'embauche de Tim Laurain comme gestionnaire du développement des officiels conjointement par l'Association de basketball de l'Ontario (OBA) et CB. Il devrait en résulter des liens de collaboration encore plus solides entre l'ACAB et CB.

Avec Dave Werry et Warren Poncsak, je coordonne l'organisation de l'Assemblée générale annuelle de 2012 à Regina. Après cette AGA, l'ACAB aura fermé le cercle. Cela signifie que chaque province aura accueilli l'AGA au cours des années. Voilà une belle démonstration du profil vraiment national de notre organisme. Malgré qu'il ne soit

pas possible de tenir l'AGA régulièrement dans chaque province à cause des coûts importants que cela représenterait, au moins, nous le pouvons par grande région.

L'exécutif se réunira à Halifax durant le championnat masculin du SIC. Chaque année, l'exécutif se rencontre en personne une fois à l'occasion d'un championnat national. Cela permet d'observer les meilleurs officiels à l'oeuvre et de rencontrer les autorités et les organisateurs du SIC et de l'ACSC. En dehors de l'AGA, c'est le seul moment où de bonnes discussions peuvent avoir cours à propos de l'évolution de l'arbitrage et autres aspects liés au sport.

Personnellement, j'attends avec fébrilité un vote de la Fédération des associations sportives des écoles secondaires de l'Ontario (OFSAA) à l'effet d'adopter les règles FIBA pour le basketball scolaire à compter de septembre prochain. Un vote positif signifierait que tout le pays serait uni sous les mêmes règles. Cela simplifierait grandement l'apprentissage des règles pour les arbitres en Ontario. Espérons que ça arrivera.

DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS

Soumis par Charlie Taylor, Superviseur pour le Nouveau-Brunswick

À l'approche de la fin de la saison de basket, le Nouveau-Brunswick a connu une année couronnée de succès. L'une de nos visées consistait à perfectionner des arbitres aux niveaux plus avancés de notre sport. Nous savons combien il est difficile de garder nos arbitres actifs. Un point sur lequel nous avons travaillé comme exécutif est de promouvoir et de faire progresser nos jeunes officiels et de leur offrir l'occasion d'arbitrer à un tournoi prestigieux lorsqu'ils ont trimé durement à s'améliorer.

Cette année, pour la première fois, nous avons vu deux arbitres féminins arbitrer une finale de championnat provincial scolaire. Les deux arbitres, Nancy Morrison de St-Jean et Lauren Wood de Moncton, ont arbitré la finale féminine « A » à Harbour Station à St-Jean, le vendredi, 25 février.

Nancy Morrison est un arbitre de niveau 4 depuis de nombreuses années et a arbitré au niveau national à plusieurs occasions. Elle continue à travailler fort à s'améliorer. Lauren Wood détient son niveau 3 depuis quelques années et elle continue de progresser en vue d'atteindre le prochain niveau. Les deux ont fourni des efforts remarquables et ont mérité l'occasion d'arbitrer au tournoi Final 12 NBIAA cette année.

C'est la première fois de l'histoire de l'Association des arbitres de basketball du Nouveau-Brunswick que deux arbitres féminins sont assignés à un tournoi de championnat scolaire et nous sommes fiers d'avoir pu le faire. À mesure que nous allons de l'avant avec la progression de nos arbitres, nous espérons pouvoir donner à d'autres officiels l'accès à un niveau supérieur.



De gauche à droite: Lauren Wood, Nancy Morrison

QUI EST LE MEILLEUR?

Soumis par **Bill Denney**, Interprète pour la Colombie-Britannique

Combien de fois a-t-on entendu à propos d'un excellent arbitre le commentaire à l'effet qu'il ne connaît pas les règles, et, pourtant, qu'il est l'un des meilleurs? Est-ce vrai?

L'avenue de la moindre résistance est une philosophie préconçue de l'arbitrage en basketball. Un arbitre qui adhère à cette philosophie décide que, pour un même jeu, les appels seront toujours faits de la même façon. Cette philosophie ne contredit pas les critiques qui pourraient affirmer que l'arbitre est inconstant ou qu'une opinion préconçue ou l'anticipation ne sont pas dans le meilleur intérêt de la rencontre. Il semble en pratique que plusieurs des meilleurs arbitres n'obtiennent pas les meilleurs scores lorsque testés sur leur connaissance des règles. La seule explication alors est que ces officiels peuvent généralement faire des appels qui sont acceptés par les joueurs, les entraîneurs et les partisans et qu'au fil du temps, ils ont gagné leur respect.

Le sport du basket doit être arbitré selon une philosophie raisonnable selon laquelle il faut appliquer les règles en tenant constamment compte de leur intention et esprit tout en faisant appel au gros bon sens. De nos jours, dans les relations avec entraîneurs, administrateurs et joueurs, il est essentiel pour l'officiel de posséder une connaissance approfondie des règles, et, même encore plus, de leur application telle que décrite dans le manuel d'interprétation. Une étude constante et l'utilisation des mécaniques de terrain rendent l'officiel apte à se positionner afin de voir ce qui se passe vraiment et de faire l'appel correctement. Les signaux permis selon les règles ajouteront un air de professionnalisme et aideront à « vendre » l'appel. Une personnalité forte en sens commun est capitale. La manière d'agir et l'apparence tendent à exercer une influence positive et favorisent l'acceptation et le respect. Il est aussi important de traiter les gens avec sérieux, poliment, mais fermement.

Combien de fois a-t-on vu des officiels ne pas savoir où donner de la tête et, par nécessité, arbitrer d'un point de vue très technique, faisant preuve de peu ou pas de jugement à propos de ce qui devait être ou ne pas être sifflé. Cela provoque un antagonisme et l'arbitre qui essaie de tout siffler selon le livre finit pas paraître « trop technique ».

Les officiels qui poursuivent leurs objectifs, quels qu'ils soient, qui sont respectés et qui reçoivent les nominations les plus prestigieuses ont tous quelque chose en commun. La plupart réussissent bien dans leur vie personnelle et transfèrent leurs aptitudes dans leur arbitrage. Ils réussissent à surmonter la critique en étant constants et en faisant appel à la philosophie d'appeler un grand nombre de situations selon la ligne de moindre résistance. Lorsqu'ils parlent de leur approche à l'arbitrage, ils insistent sur le fait d'arbitrer le jeu comme il a été prévu qu'il devrait se jouer en tenant compte des tendances stratégiques auxquelles font appel les entraîneurs, des points d'insistance, des aptitudes des joueurs et même de l'intérêt des partisans.

L'adoption de cette approche ne doit pas être catégorisée comme l'apanage d'un politicien, mais plutôt d'un effort d'accomplir un travail impossible de façon professionnelle et de faire preuve de sens commun. Être un officiel exige d'être parfait dès le départ et, au fil du déroulement de la rencontre, de devenir meilleur. De plus, il y a le défi d'être le « bon gars » aux yeux d'une équipe et le « mauvais gars » aux yeux de l'autre lors de nombreuses décisions. Des manifestations d'hostilité se produisent et l'aptitude et l'intégrité de l'officiel sont souvent remises en question.

Quiconque connaît les règles de façon raisonnable et possède le moins un sens du jeu et qui voit un jeu du début à la fin devrait pouvoir rendre la bonne décision une très grande partie du temps. L'arbitrage en basket se distingue de celui de plusieurs autres sports en ce que, dans plusieurs situations, l'arbitre doit faire un appel sans avoir vu l'ensemble de l'action. Plusieurs se sont fait dire de ne pas siffler dans de telles occasions. Mais, lorsque des corps tombent de partout à cause de contacts solides non permis par les règles, l'absence de sifflet peut entraîner une perte de contrôle du match et constituer un avantage ou un désavantage pour l'une ou l'autre équipe en lice. Dans ces situations, il faut siffler. Si vous n'êtes pas certain, choisissez un candidat logique. C'est important pour le contrôle de la partie et ultimement votre survie.

Étant donné que de nombreux appels doivent se faire sans que l'officiel ait vu tout le jeu, l'arbitrage porte flanc à des critiques pour manque de constance. Les officiels talentueux, comparativement aux officiels moyens, possèdent cette aptitude à maîtriser l'art de faire les appels de façon acceptable, plutôt que de simplement y aller au hasard, dans ces situations de zone grise où l'action ne peut être observée du début à la fin. Il y a des jeux qui sont évidents pour tout le monde. Il faut les voir et les appeler correctement si l'on veut acquérir un peu de respect et être accepté. Par exemple, il n'y a qu'à penser au marcher qui aboutit à un panier, à une intervention évidente sur le ballon, à une situation claire de bloque/charge. Il arrive aux arbitres qui n'utilisent pas bien les mécaniques au niveau du placement/déplacement de rater de tels appels. Ils se retrouvent hors position et sont incapables de voir ce qui est pourtant évident pour tous.

Enfin, les officiels doivent tout faire pour aider le jeu, selon les règles, en appliquant les mécaniques et une saine philosophie et ne pas improviser à mesure que la rencontre progresse. Cela requiert d'être dévoué et engagé.

COIN DE L'INTERPRÈTE NATIONAL

Paul Deshaies, Interprète national de l'ACAB

Notre webmestre, Matthew Koivisto, a terminé l'analyse des résultats de l'examen national. Son rapport est disponible sur le site de l'ACAB à l'adresse suivante: www.cabocanada.org. Le lien vers le rapport se trouve sous le titre [2011 Exam Analysis](#) vers le bas de la page d'accueil.

Voici quelques commentaires sur quelques questions qui ont été ratées par plus de 500 candidats.

QUESTION

A1 tient le ballon pour une remise en jeu selon la possession alternée. Une double faute se produit. L'arbitre impute les fautes et accorde une remise en jeu à l'équipe A. A2 complète la remise en jeu à A3. La flèche de possession favorisera-t-elle encore l'équipe A?

RÉPONSE : OUI. Article 12.5.6. Dans cette situation, l'équipe A se voit accorder une remise en jeu en raison de la double faute alors qu'elle était en contrôle du ballon. Il ne s'agit plus d'une remise en jeu selon la possession alternée. Par conséquent, l'équipe A ne perd pas son droit à la prochaine possession alternée.

QUESTION

A1 relâche un tir au panier. Alors que le ballon est en l'air, le signal des 24 secondes retentit. B2 commet alors une faute contre A4. Le ballon n'atteint pas l'anneau. C'est la 3^e faute de l'équipe B dans la période. Une remise en jeu sera-t-elle accordée à l'équipe A?

RÉPONSE : NON. Article 29 Interprétations page 15, Énoncé 1, Exemple 3. Violation des 24 secondes de l'équipe A. Remise en jeu à l'équipe B. Si le signal des 24 secondes retentit alors que le ballon est en l'air suite à un tir et que le ballon n'entre pas dans le panier ou ne touche pas l'anneau, une violation des 24 secondes s'est produite. Une faute commise après que le signal ait retenti est ignorée à moins d'être technique, antisportive ou disqualifiante.

QUESTION

A5 dribble en zone avant. B3 dévie le ballon dans la zone arrière de l'équipe A. En zone arrière, A4 tape le ballon vers A3 qui se trouve aussi en zone arrière. L'officiel doit-il commencer un compte des 8 secondes dès que A4 tape le ballon?

RÉPONSE: NON Article: 28.1.1. Seulement lors d'une remise en jeu le compte des 8 secondes démarre-t-il au moment où le ballon touche ou est touché par un joueur sur la surface de jeu. Dans le cas présent, le compte des 8 secondes démarre lorsqu'un joueur de l'équipe A PREND CONTRÔLE du ballon en zone arrière.

QUESTION

Lors de l'entre-deux initial, le sauteur A1 tape le ballon directement hors-limite. La remise en jeu de B1 est attrapée simultanément par A3 et B3 et un entre-deux est sifflé. Une remise en jeu sera-t-elle accordée à l'équipe A selon la possession alternée?

RÉPONSE: NON. L'équipe qui a droit à la prochaine possession alternée n'est pas encore déterminée, car aucun joueur n'a pris contrôle du ballon vivant sur la surface de jeu. Donc, un nouvel entre-deux au centre entre A3 et B3. Interprétations page 4 Article 12, Énoncé 1

QUESTION

A3 relâche un tir et le signal des 24 secondes retentit. Le ballon se coince entre l'anneau et le panneau. L'officiel a-t-il raison de décréter une violation des 24 secondes?

RÉPONSE: OUI. Article 50.2 L'appareil des 24-secondes doit être arrêté et remis à 24 lorsque le ballon touche au panier de l'adversaire (À MOINS QUE LE BALLON SE COINCE ENTRE LE PANNEAU ET LE PANIER).

QUESTION

B1 a établi une position défensive légale devant A1. A1 saute, relâche le ballon pour un tir au panier et ensuite entre en contact avec B1. L'arbitre décerne une faute à A1. C'est la 5^e faute de l'équipe A dans la période. Accorde-t-on 2 lancers francs à B1?

RÉPONSE: OUI. Article 41.2.1. Le contrôle d'équipe s'est terminé lorsque le ballon a été relâché lors du tir de A1. Il s'agit donc d'une faute « ordinaire » commise par A1. Vu que c'est la 5^e faute de l'équipe B dans la période, on accorde 2 lancers francs à B1.

QUESTION

A2 relâche un tir au panier. Alors que le ballon est dans sa trajectoire ascendante et partiellement sous le niveau du panier, il touche le panneau et est immédiatement touché par B4. S'agit-il d'une violation pour avoir illégalement empêché le ballon d'atteindre le panier?

RÉPONSE: NON. Article 31.2.1. Pour qu'une violation pour avoir illégalement empêché le ballon d'atteindre le panier se produise, le ballon doit se trouver complètement au-dessus du niveau du panier, même après avoir touché le panneau.

Voici les pourcentages des officiels qui ont atteint la note de passage pour se qualifier aux niveaux 1, 2 et 3 du PNCO. Pour le niveau 3, le score minimum est de 86%, pour le niveau 2, c'est 80% et pour le niveau 1, 70% :

<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 1</u>	<u>N'ont pas réussi</u>
48%	14%	19%	19%

Vous pouvez voir les résultats par province dans le rapport disponible sur le site internet.

Comme interprète national, je reçois régulièrement des questions au sujet des règles. En voici quelques-unes qui me sont parvenues récemment.

QUESTION

Deux sifflets simultanés pour deux fautes. Les deux fautes sont par des défenseurs sur des attaquants différents. Aucune des fautes n'est antisportive ou disqualifiante. Il s'agit de la 5e et de la 6e faute de la défense dans la période. Quoi faire?

RÉPONSES: Les officiels doivent rapidement déterminer quelle faute s'est produite en premier. L'autre faute est ignorée vu qu'elle n'est ni antisportive, ni disqualifiante. Le principe est le suivant : lorsque le ballon est mort et qu'un contact se produit, on l'ignore à moins qu'il s'agisse d'une faute antisportive ou disqualifiante.

QUESTION

Après un panier marqué par B3, A1 remet le ballon en jeu. Le ballon est dévié par B1, bondit librement sur le terrain et se retrouve hors-limite après que 2 secondes se soient écoulées. Une remise en jeu est accordée à l'équipe A dans sa zone arrière. L'appareil des 24 secondes doit-il afficher 24 secondes au moment de la remise en jeu de l'équipe A?

RÉPONSE: NON. Lors d'une remise en jeu, l'appareil des 24 secondes se met en marche dès que le ballon touche ou est touché par n'importe quel joueur sur la surface de jeu. Dans ce cas-ci, l'appareil des 24 secondes a démarré dès que B1 a dévié le ballon. Lorsque le jeu est interrompu pour un ballon hors-jeu, l'appareil des 24 secondes n'est pas remis. Donc, il devrait afficher 22 secondes.

QUESTION

L'exemple suivant apparaît dans le document d'interprétation de FIBA sous l'article 17 :

Exemple 6:

L'équipe A est en contrôle en zone arrière depuis 5 secondes lorsque A4 et B4 engagent une bagarre. A4 et B4 sont disqualifiés, les sanctions pour les fautes annulées et une remise en jeu accordée à l'équipe A au prolongement de la ligne médiane du côté opposé à la table. Avant la remise en jeu, un temps mort est accordé à l'entraîneur A. À quel endroit se fera la remise en jeu lorsque le jeu reprendra?

Interprétation:

La remise en jeu se fera toujours au prolongement de la ligne médiane, du côté opposé à la table et toujours avec le temps restant à l'appareil des 24 secondes, ici donc à 19 secondes.

Comme cet événement implique deux joueurs et que les sanctions s'annulent, pourquoi la remise en jeu n'aurait-elle pas lieu à l'endroit le plus près de l'infraction plutôt qu'au centre? Et de plus, avec moins de 2 minutes à jouer dans la 4e période ou en prolongation, la remise en jeu ne se ferait-elle pas à la ligne de remise en jeu en zone avant de l'équipe A?

RÉPONSE : Dans le même document d'interprétation, l'énoncé 5, Exemple B se lit comme suit :

Énoncé 5 : Il y a d'autres situations que celles listées dans l'article 17.2.3 dans lesquelles la remise en jeu se fera au prolongement de la ligne médiane, du côté opposé à la table :

Exemple:

(b) Si au cours d'une bagarre, des membres des deux équipes sont disqualifiés, qu'il n'y a pas de sanctions restantes à administrer et qu'au moment où le jeu a été interrompu, une équipe avait contrôle du ballon,

FÉLICITATIONS!

Voici les listes des officiels assignés aux championnats nationaux ce printemps, incluant les éliminatoires régionales chez les femmes au niveau universitaire :

ACSC Femmes

Lethbridge, AB

Chris Gurunlian, QC
Chris Brischuk, SK
Peter Tsui, BC
Trevor Barss, BC
Kristen Kwiatek, AB
Wayne Zack, AB
Paul Rocca,, AB
Frankie Billingsley, AB
Stephanie Nordlee, AB
Matthew Kallio, AB
Pascale Mapleston, ON
Farhan Baig, ON

ACSC Hommes

Truro, NS

Jonathan McAloon, NB
Patrick Mischook, QC
Jayson Stiell, QC
Karn Dhillon, BC
Jon Hunt, NS
Brian States, NS
Ryan Lutes, NS
Darren Dahl, NS
Greg Parsons, NS
Paul Debelie, NS
Carl Artis Jr, AB
Vern Bovell, ON

SIC Femmes

Calgary, AB

Daniel Patterson, NB
Anthony Metrakos, QC
Scott Aaro, SK
Michael Reed Scott, BC
Martha Bradbury, MB
Richard MacKinnon, PE
Dave McGrattan, NS
Troy Eagar, AB
Oggie Sokolovic, ON
Kenneth E. Pennell, ON
Penny Wright, ON
Ian Peers, ON

SIC Hommes

Halifax, NS

Varouj Gurunlian, QC
Mike Homsy, QC
Marc Franklin, SK
Tanner Cervo, BC
Reid Kenyon, MB
Paul Hanson, NS
Michael Weiland, AB
Michael Falloon, ON
Geoff Astles, ON
Kevin Moore, ON
Phil Lawn, ON
Scott Critch, NL

Éliminatoires régionales universitaires chez les femmes :

Éric Brouillard, QC

Matthew Rosgen, SK

Stephane Labonne, AB

Marla Van Gelder, AB

Michael Reed Scott, BC

Lloyd Eidelman, ON

Malcolm Huber, ON

Al Duddridge, BC

Ian Peers, ON

Ray Holder, ON

Earl Roberts, MB

Chris Keats, NL